

# BILAN DU CONTRAT DE RIVIERE DE L'ALBARINE

2002 - 2007

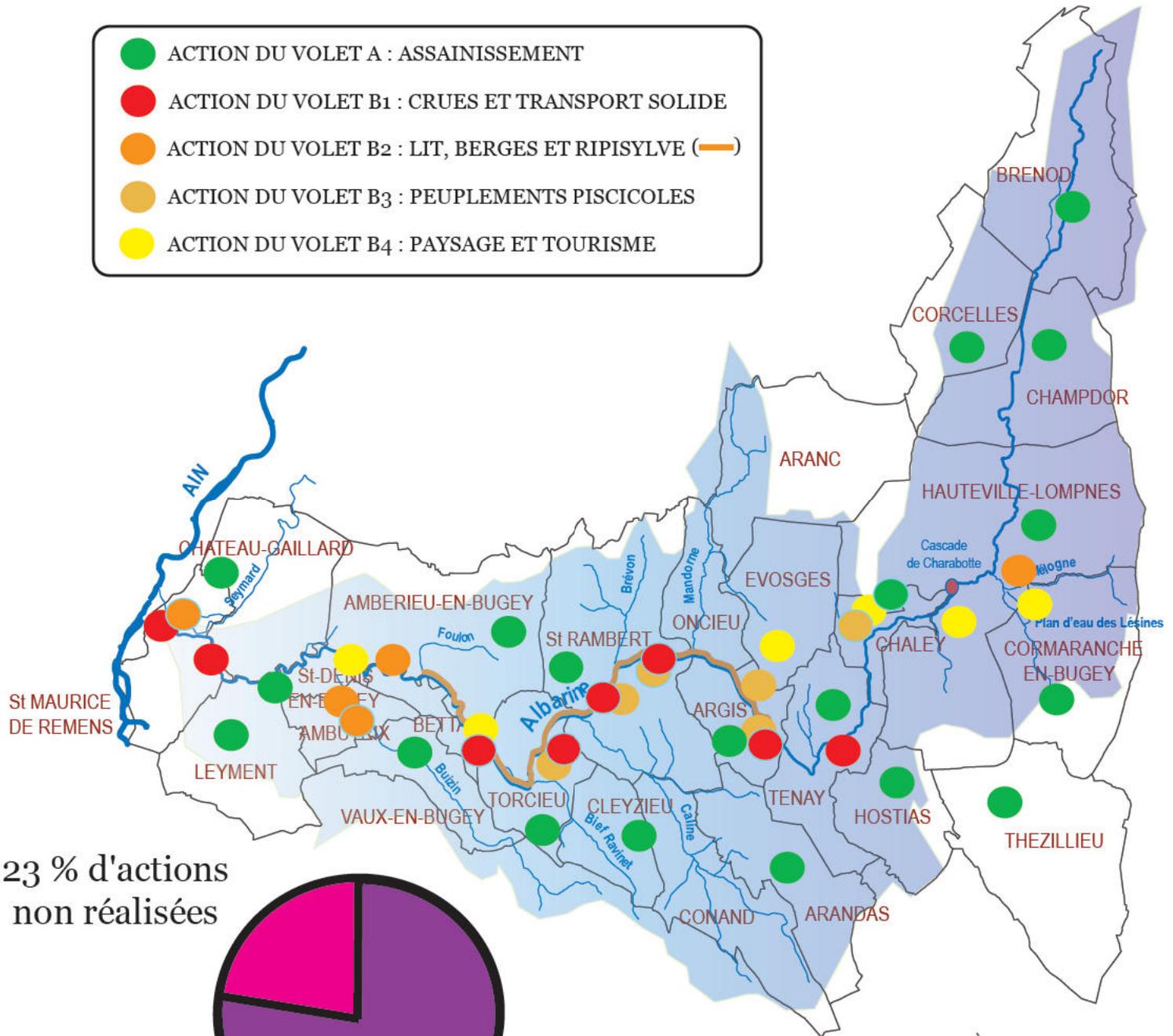


Syndicat Intercommunal d'Aménagement  
du Bassin Versant de l'Albarine

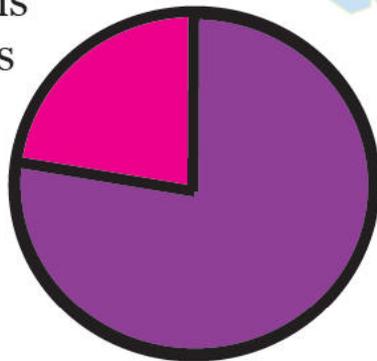
Comité Syndical du Jeudi 13 septembre 2007

## ACTIONS REALISEES AU CONTRAT DE RIVIERE

- ACTION DU VOLET A : ASSAINISSEMENT
- ACTION DU VOLET B1 : CRUES ET TRANSPORT SOLIDE
- ACTION DU VOLET B2 : LIT, BERGES ET RIPISYLVE ( )
- ACTION DU VOLET B3 : PEUPELEMENTS PISCICOLES
- ACTION DU VOLET B4 : PAYSAGE ET TOURISME



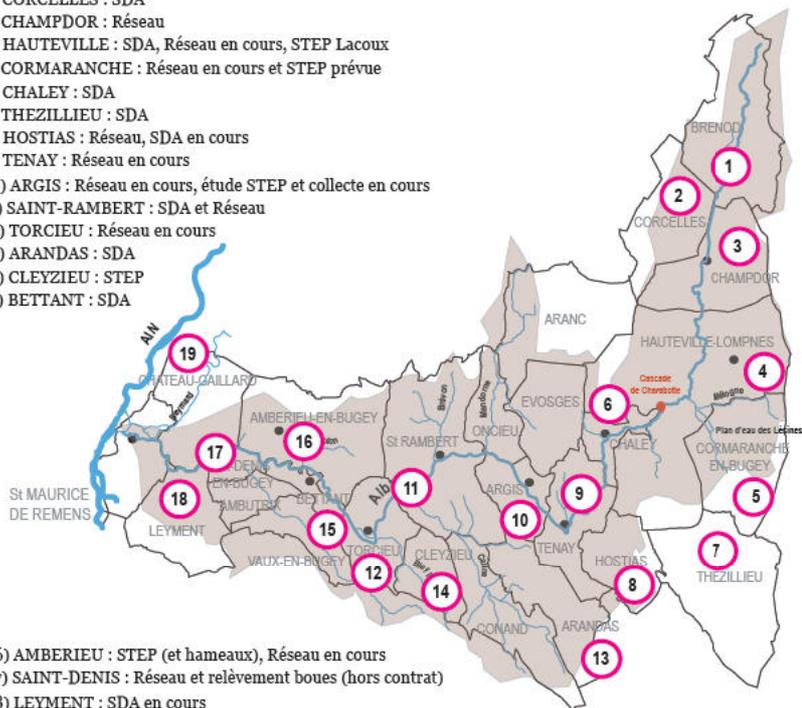
23 % d'actions  
non réalisées



77 % d'actions réalisées  
(au moins en partie)

## Actions réalisées

- 1) BRENOD : Réseau et STEP filtre planté de roseaux
- 2) CORCELLES : SDA\*
- 3) CHAMPDOR : Réseau
- 4) HAUTEVILLE : SDA, Réseau en cours, STEP Lacoux
- 5) CORMARANCHE : Réseau en cours et STEP prévue
- 6) CHALEY : SDA
- 7) THEZILLIEU : SDA
- 8) HOSTIAS : Réseau, SDA en cours
- 9) TENAY : Réseau en cours
- 10) ARGIS : Réseau en cours, étude STEP et collecte en cours
- 11) SAINT-RAMBERT : SDA et Réseau
- 12) TORCIEU : Réseau en cours
- 13) ARANDAS : SDA
- 14) CLEYZIEU : STEP
- 15) BETTANT : SDA



- 16) AMBERIEU : STEP (et hameaux), Réseau en cours
- 17) SAINT-DENIS : Réseau et relèvement boues (hors contrat)
- 18) LEYMENT : SDA en cours
- 19) CHATEAU-GAILLARD : Collecte

Volet le plus important du contrat de rivière, l'assainissement a suscité une réelle dynamique de la part des communes.

Les principales actions ont consisté en la réalisation de schémas directeurs d'assainissement, la création d'unités de traitement, l'amélioration d'épuration des unités existantes et la collecte et le transport des effluents.



Station d'épuration en filtre planté de roseaux au hameau de Lacoux

Les opérations ont été pensées comme un investissement durable et le type d'unité de traitement a été adapté à chacune des communes.

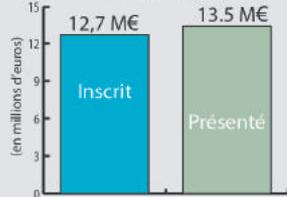


Construction de la station d'épuration en filtre planté de roseaux à Brenod

### REALISATION DES ACTIONS

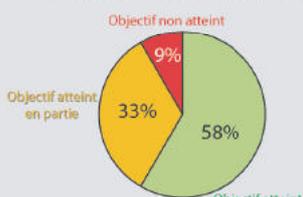


### REALISATION FINANCIERE



106% de réalisation

### ATTEINTE DES OBJECTIFS PAR ACTION



Actions Réalisées (au moins en partie)

Les objectifs de qualité d'eau prévus au contrat n'ont, en partie, pas été atteints sur le linéaire de l'Albarine et de ses affluents.

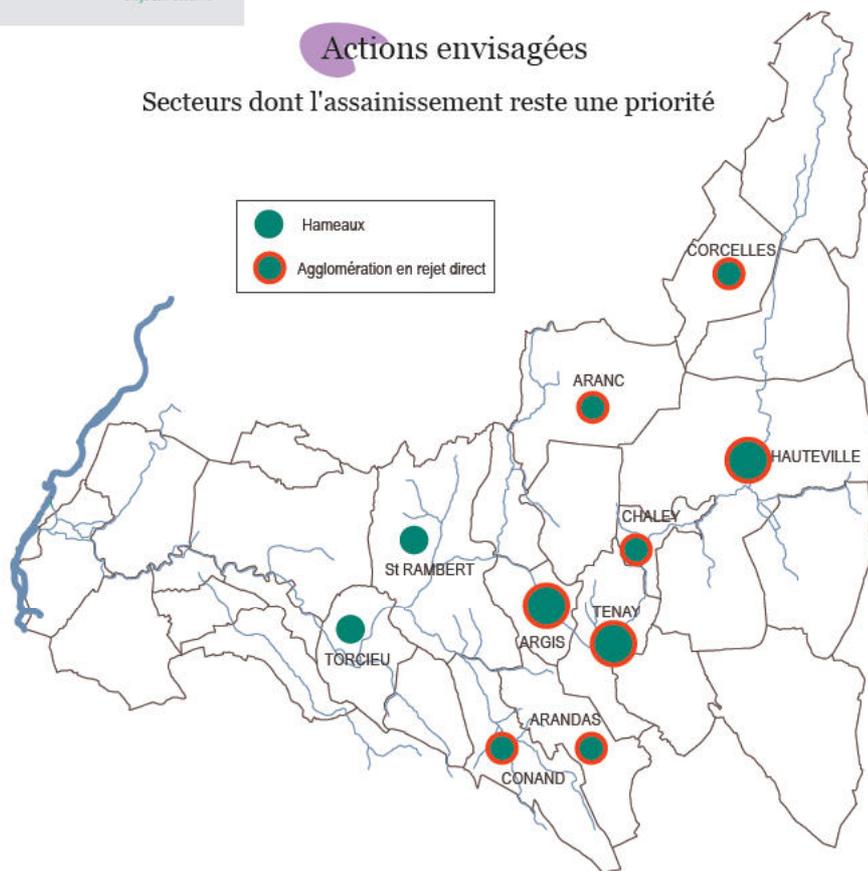


Des analyses physico-chimiques et biologiques ont été réalisées sur l'ensemble du bassin versant

Les efforts restent donc à poursuivre pour certaines communes en vue de l'atteinte du "bon état écologique" attendu par la Directive Cadre sur l'eau. Le secteur le moins assaini est celui d'Hauteville à Argis fonctionnant encore en rejet direct dans la rivière.

## Actions envisagées

Secteurs dont l'assainissement reste une priorité



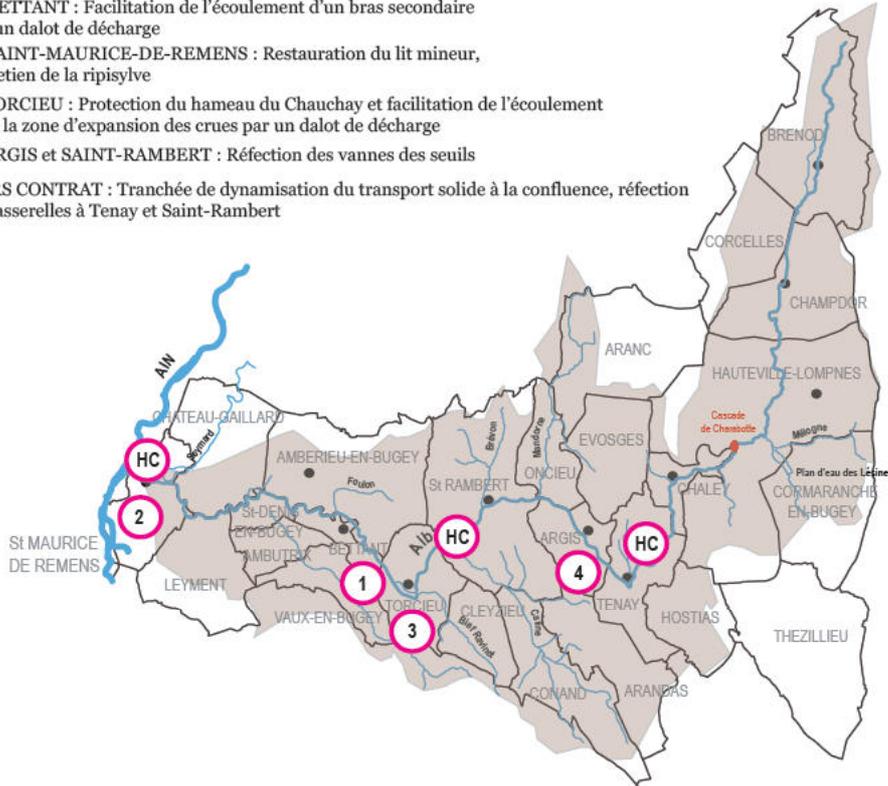
# GESTION DES CRUES ET DU TRANSPORT SOLIDE

## Actions réalisées

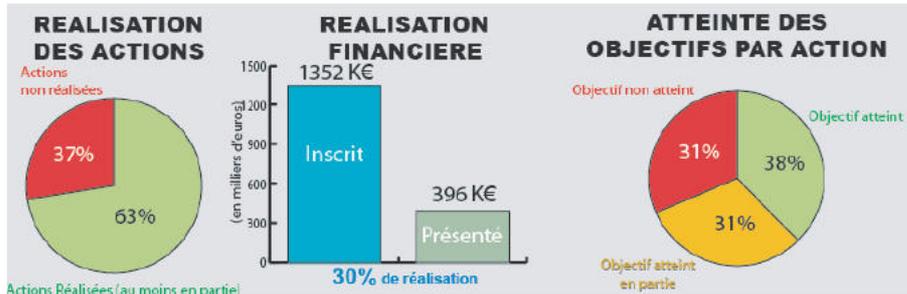
BASSIN VERSANT : Etude du transport solide

- 1) BETTANT : Facilitation de l'écoulement d'un bras secondaire par un dalot de décharge
- 2) SAINT-MAURICE-DE-REMENS : Restauration du lit mineur, entretien de la ripisylve
- 3) TORCIEU : Protection du hameau du Chauchay et facilitation de l'écoulement dans la zone d'expansion des crues par un dalot de décharge
- 4) ARGIS et SAINT-RAMBERT : Réfection des vannes des seuils

HORS CONTRAT : Tranchée de dynamisation du transport solide à la confluence, réfection de passerelles à Tenay et Saint-Rambert



HC : Hors Contrat



La problématique des crues a été la motivation première du lancement des élus dans un contrat de rivière. Elle concerne logiquement l'aval du bassin versant où se cumule l'écoulement des divers affluents. Cette situation est aggravée par la recalibration de la rivière.

Beaucoup d'actions ont été menées par l'Etat et les collectivités pour lutter contre les inondations depuis une vingtaine d'année (réfection ou construction de ponts et passerelles, déviations, ...).

Le contrat de rivière a continué les actions dans cette même logique de protection des biens et personnes.

Les ouvrages construits s'inscrivent dans la durée, leur fonctionnement n'étant que partiellement vérifiés du fait d'une absence de crues importantes.

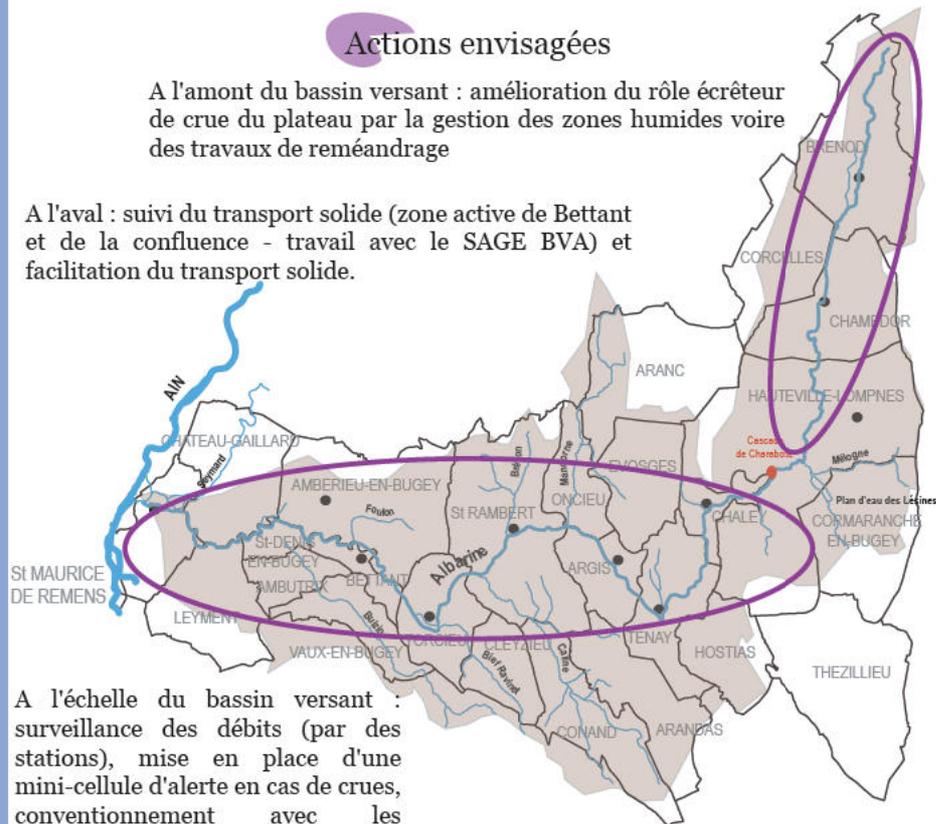


Construction d'un dalot de décharge pour l'écoulement d'une zone d'expansion de l'Albarine se mettant en eau lors de crue. Il a sécurisé la route de Bettant.

## Actions envisagées

A l'amont du bassin versant : amélioration du rôle écrêteur de crue du plateau par la gestion des zones humides voire des travaux de reméandrage

A l'aval : suivi du transport solide (zone active de Bettant et de la confluence - travail avec le SAGE BVA) et facilitation du transport solide.



Le Syndicat a également lancé des actions de dynamisation du transport solide, le volume de galets étant important. La zone de divagation latérale de Bettant et celle de la confluence avec la rivière d'Ain sont particulièrement active en transport sédimentaire et remobilisation de la charge.



Creusement d'une tranchée de dynamisation de la charge solide au secteur de la confluence.

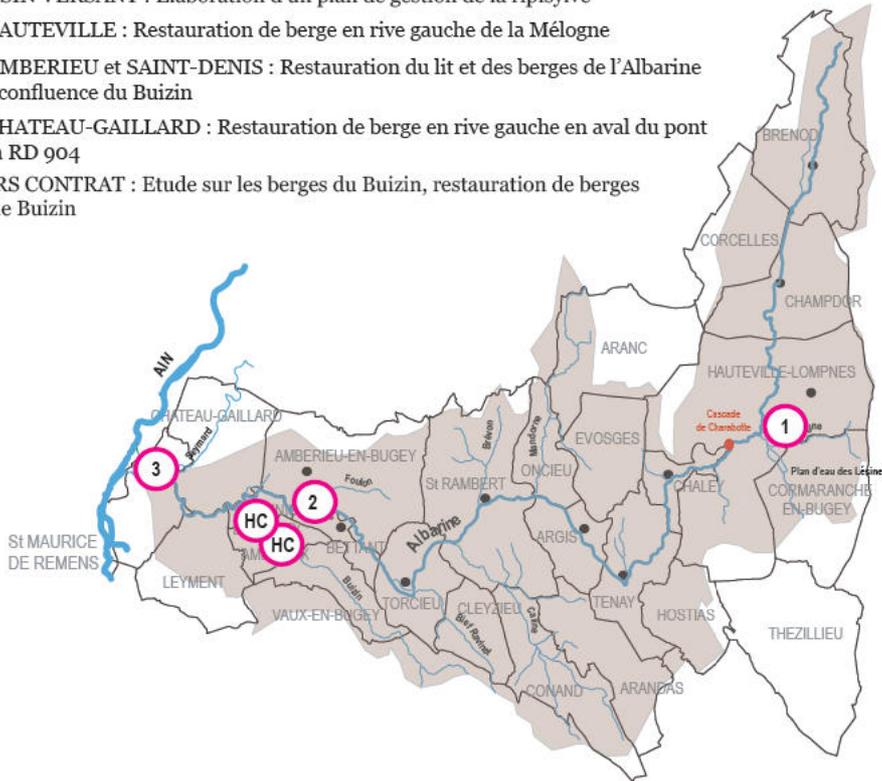
A l'échelle du bassin versant : surveillance des débits (par des stations), mise en place d'une mini-cellule d'alerte en cas de crues, conventionnement avec les hydroélectriciens pour le suivi des débits, installation de repères de crues historiques (sensibilisation du public)

# PROTECTION DU LIT, DES BERGES ET DE LA RIPISYLVE

## Actions réalisées

BASSIN VERSANT : Elaboration d'un plan de gestion de la ripisylve

- 1) HAUTEVILLE : Restauration de berge en rive gauche de la Mélogne
  - 2) AMBERIEU et SAINT-DENIS : Restauration du lit et des berges de l'Albarine à la confluence du Buizin
  - 3) CHATEAU-GAILLARD : Restauration de berge en rive gauche en aval du pont de la RD 904
- HORS CONTRAT : Etude sur les berges du Buizin, restauration de berges sur le Buizin



Les protections de berges réalisées ont permis de sécuriser des voies de communication. La mentalité n'étant plus de recalibrer la rivière sur un linéaire important, les techniques ont évolué.

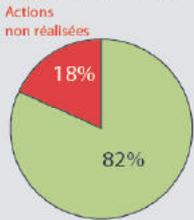


Les techniques de génie végétal dites "douces" ont actuellement le vent en poupe. Des semis sont plantés en berge pour consolider l'ouvrage. Elles peuvent être 100 % végétales ou mixtes avec utilisation d'enrochements.

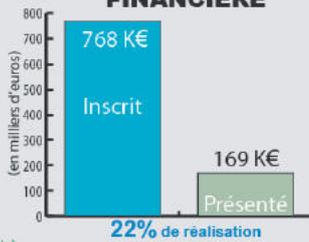
Ci-dessus, protection de berge sur la Mélogne ; ci-dessous, sur l'Albarine à Saint-Denis.



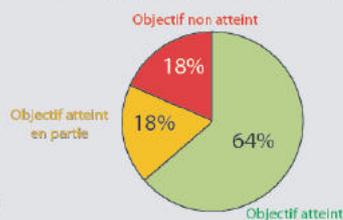
### REALISATION DES ACTIONS



### REALISATION FINANCIERE



### ATTEINTE DES OBJECTIFS PAR ACTION



Actions Réalisées (au moins en partie)

Le plan de gestion de la ripisylve a consisté à repertorié les secteurs où un entretien de la végétation était nécessaire. Ce plan de gestion effectué en 2004, sa mise en place est encore récente mais déjà plus d'une dizaine de km ont pu être traités.



Elagage des arbres couchés dans la rivière.

L'entretien de la végétation ainsi que les protections de berges sont à poursuivre dans la gestion de la rivière.

Pour l'avenir, la gestion des seuils dans le lit de la rivière pourrait être très intéressante. Les ouvrages ayant beaucoup de répercussions autant sur la vie aquatique que sur le transport sédimentaire.

## Actions envisagées

- 1) BETTANT : Mise en valeur et protection de la forte alluviale
- 2) AMBERIEU : Restauration de la berge en rive droite
- 3) AMBERIEU et SAINT-DENIS : Restauration des berges et du lit rive droite et rive gauche, mise en place d'un chemin piétonnier
- 4) CHATEAU-GAILLARD : Prolongement de la protection de berge
- 5) ONCIEU : Restauration de berge au hameau de Moment





Diversification d'habitats à Torcieu et passe à poisson d'Argis

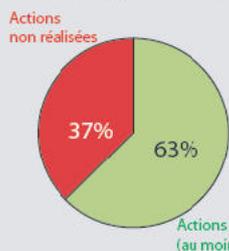


## Actions réalisées

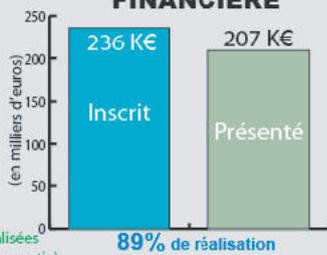
- 1) ARGIS : Création d'une passe à poisson
- 2) SAINT-RAMBERT : Création d'une passe à poisson
- 3) CHALEY : Diversification des habitats piscicoles par la création d'un seuil au pont des pattes
- 4) ARGIS : Restauration d'un canal
- 5) SAINT-RAMBERT et TORCIEU : Diversification des habitats par la pose de blocs dans le cours d'eau



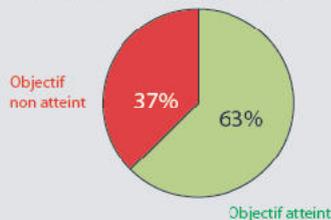
### REALISATION DES ACTIONS



### REALISATION FINANCIERE



### ATTEINTE DES OBJECTIFS PAR ACTION



Truite pêchée sur la Câlina lors de l'étude piscicole

## Actions envisagées

Les actions réalisées ont permis d'accroître la libre circulation des poissons. L'étude bilan du contrat de rivière comprend une étude piscicole ainsi que des prospections d'écrevisses à pieds blancs (espèce protégée). Les premiers résultats montrent un peuplement en poissons de mauvaise qualité sur le plateau qui s'améliore dans la les gorges et la vallée pour être de bonne à moyenne qualité. Les prospections d'écrevisses ont permis d'identifier la localisation de peuplements équilibrés et en bonne santé. Ainsi les arrêtés de protection de biotope, prévus au premier contrat, pourront être relancés.

*Pêches électriques de l'étude piscicole réalisées par la fédération de pêche de l'Ain*



La gestion patrimoniale de la pratique de la pêche reste à faire, les associations présentes sur le bassin versant n'ayant pas le même mode d'alevinage.

Le bon fonctionnement des passes autre que *de visu* serait intéressant (suivi des prises marquées en 2005).

Le lancement d'une étude sur les impacts économiques et touristiques liés à l'activité de la pêche permettrait de tirer des conclusions pour de futurs enjeux.

Plus concrètement, une troisième passe à poisson à Tenay n'ayant pas pu être réalisée dans ce premier contrat, la franchissabilité de l'ouvrage sera envisagée.

# MISE EN VALEUR PAYSAGERE ET TOURISTIQUE

L'extraordinaire diversité de milieux présents sur le bassin versant de l'Albarine (zones humides, gorges, forêt alluviale,...) est un potentiel, certes, à préserver mais aussi à faire découvrir.



Aménagement du plan d'eau d'Evosges

Certaines actions ont été abandonnées, les sites concernés ayant été parfois mal choisis.

Beaucoup de dépôts persistent sur le bassin versant, en particulier sur le secteur aval. Des campagnes de nettoyage sont programmables à l'avenir.



Pneus en bordure de l'Albarine vers Torcieu

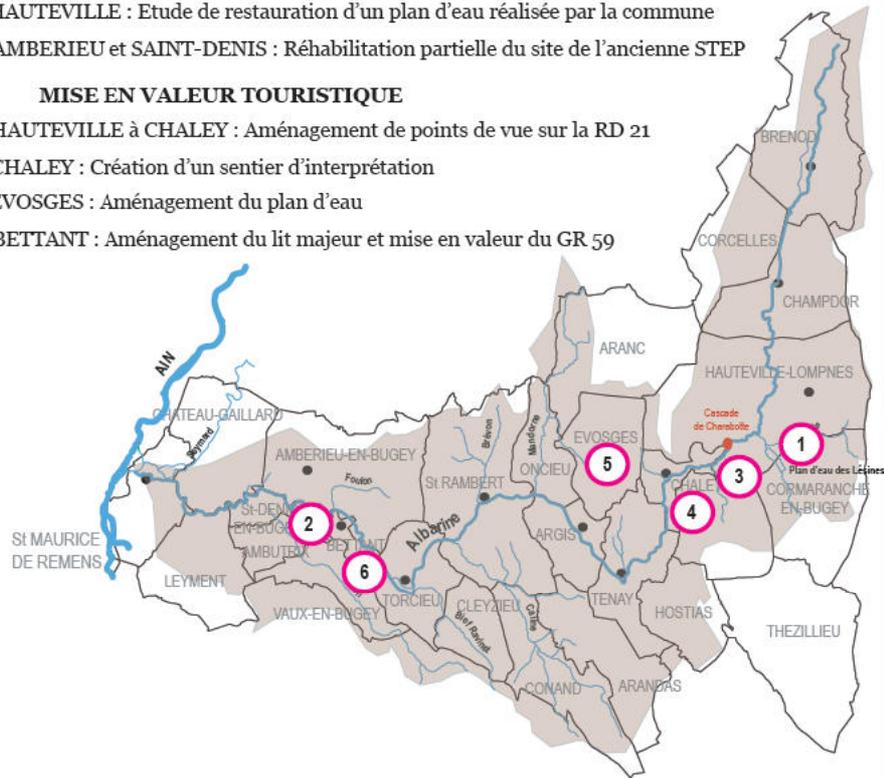
## Actions réalisées

### MISE EN VALEUR PAYSAGERE

- 1) HAUTEVILLE : Etude de restauration d'un plan d'eau réalisée par la commune
- 2) AMBERIEU et SAINT-DENIS : Réhabilitation partielle du site de l'ancienne STEP

### MISE EN VALEUR TOURISTIQUE

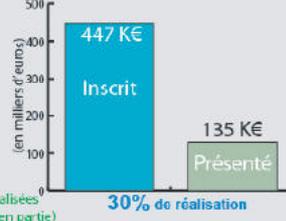
- 3) HAUTEVILLE à CHALEY : Aménagement de points de vue sur la RD 21
- 4) CHALEY : Création d'un sentier d'interprétation
- 5) EVOSGES : Aménagement du plan d'eau
- 6) BETTANT : Aménagement du lit majeur et mise en valeur du GR 59



### REALISATION DES ACTIONS



### REALISATION FINANCIERE



### ATTEINTE DES OBJECTIFS PAR ACTION



## Actions envisagées



Moulin de Hauteville



Moulin de Brénod



Lavoir à Hauteville



Pont sur le Foulon à Amberieu



Pont à Hauteville



Lavoir sur le Seynard à Château-Gaillard



Ruines d'un pont : piles et voûtes



Moulin à ciment



Moulin de Charabotte



Tunnel de Charabotte

Beaucoup d'autres sentiers thématiques sont encore enseignables : autour du patrimoine bâti lié à l'eau, de l'activité d'hydroélectricité, ...

Pour l'avenir, il conviendrait d'envisager un suivi de la fréquentation des nouvelles installations.

Si ce contrat de rivière s'est focalisé sur le patrimoine bâti, il apparaît vital de mieux connaître la faune et la flore du bassin versant afin de prendre les mesures réglementaires nécessaires.

Une sensibilisation des habitants du bassin versant aux richesses du patrimoine bâti comme du patrimoine naturel en serait la suite logique

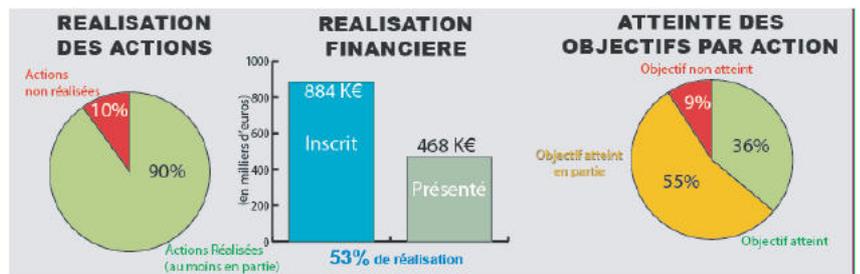
## GESTION DES MILIEUX

Le dernier volet du contrat de rivière comprend les plans de gestion de la ripisylve et des zones humides. Comme vu précédemment, l'entretien de la végétation consiste à diminuer la création d'embâcles dans le lit de la rivière. Quant aux zones humides, elles sont protégées pour la diversité faunistique et floristique qu'elles accueillent mais aussi pour leur particularité de limiter l'ampleur des crues dès l'amont du bassin versant.

## GESTION DU CONTRAT DE RIVIERE

Le contrat de rivière a permis la réalisation de plus de 200 animations scolaires sans compter celles encore prévues cette année.

Le site Internet s'est vu étoffé et l'ensemble des lettres d'information y sont maintenant téléchargeables.



### Actions réalisées

- Plan de gestion de la ripisylve
- Etude préalable au plan de gestion des zones humides
- Site Internet
- Animations scolaires
- Sensibilisation des élus pour l'aménagement du seuil de Saint-Rambert
- Diffusion d'une lettre d'information (6 numéros déjà édités)
- Journée de visite de chantiers avec les partenaires technico-financiers



### Actions envisagées

Les plans de gestion ou leurs études préalables étant réalisés, les actions restent à faire. Pour la végétation, une collaboration avec le Réseau Transport d'Electricité et la SCNF serait bénéfique dans les actions comme le choix des essences, les coupes à blancs et les dépôts en lit majeur ou encore dans l'emploi de produits d'entretien. Les actions d'élagage sont à continuer et la lutte contre les plantes envahissantes est à expérimenter.

Pour le plan de communication, beaucoup de nouveautés sont envisageables : des campagnes d'affichage sur sites pour faire connaître les actions du Syndicat, sensibiliser encore les différents publics au fonctionnement particulier de cette rivière et aux bonnes pratiques à adopter.

Enfin, en ce qui concerne la structure elle-même, un changement dans la rédaction des statuts permettrait de gagner en souplesse dans les opérations que le Syndicat pourraient prendre à sa charge. Il est également important de soutenir les emplois déjà en place.

## LES RIVERAINS ET LEUR BASSIN VERSANT . . .

Lors du bilan du contrat de rivière, une enquête a été proposée à l'ensemble des habitants du bassin versant. Des quelques 300 questionnaires, quelques statistiques ressortent sur votre connaissance de l'environnement et du Syndicat de rivière.

71 % des personnes interrogées savent que leur commune fait partie du bassin versant de l'Albarine.

Les affluents les plus cités sont le Buizin, la Câline, la Mandorne et la Mélogne. Les habitants ont une meilleure connaissance des cours d'eau dont ils sont riverains.

Un nombre plus important de personnes connaissent la confluence que de la source est très peu connu. Les personnes de la vallée l'imaginent souvent directement en amont de la cascade de Charabotte.

38 % des personnes interrogées connaissent le Syndicat et 17 % connaissent son rôle.

Les personnes interrogées mettent en évidence les problèmes du secteur où elles habitent. Ainsi, à l'aval de la cascade, on cite la pollution et à la confluence, l'assec. L'assec est vu comme un problème alors qu'il fait partie intégrante du fonctionnement naturel de la rivière.

Dans l'ensemble, la rivière bénéficie d'une vision positive. Pour beaucoup, cet attachement vient de l'enfance. Cependant, elle génère aussi un sentiment de peur lié aux inondations, d'autant plus marqué dans les villes déjà touchées par les crues.

La rivière reste peu fréquentée. L'activité d'eau la plus citée est celle de la pêche.